

Liste de vérification en cas d'évacuation

Parmi les catastrophes naturelles les plus courantes au Canada, les inondations viennent au premier rang. Elles peuvent toucher des propriétés et des biens partout au Manitoba. En vous préparant en conséquence, vous pouvez en réduire les répercussions éventuelles sur votre famille et vos biens. Utilisez cette liste en guise d'aide-mémoire.

Avant une inondation

- Faites des réserves d'eau potable dans des bouteilles ou remplissez le bain ou les lavabos préalablement désinfectés à l'eau de Javel.
- Bouchez l'égout de sous-sol et vérifiez le clapet anti-refoulement.
- Si vous avez votre propre fosse septique, enlevez les cuvettes de toilettes et bouchez les drains d'égout et les conduits de toilettes avec des bouchons de bois.
- Défaites le raccord des gouttières, si celui-ci est branché à l'égout de la maison.
- Ôtez les produits chimiques du sous-sol et des autres endroits inondables afin de réduire les risques de contamination.
- Déplacez vos effets personnels aux étages supérieurs.
- Installez une pompe de puisard.
- Prévoyez un [plan d'évacuation pour vos animaux de compagnie](#).
- Appelez les autorités municipales avant de mettre des sacs de sable ou des digues autour de bâtiments.
- Appelez le bureau d'Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales Manitoba si vous avez à déplacer des biens de ferme, comme du grain, du bétail et des produits agricoles.
- Calfeutrez le pourtour des fenêtres du sous-sol et le bas des portes du rez-de-chaussée.
- Vérifiez si votre police d'assurance procure une couverture adéquate.
- Renseignez-vous au sujet des plans de votre municipalité pour aider les personnes qui pourraient devoir quitter leur résidence pendant une inondation.
- Préparez une trousse d'urgence de 72 heures, au cas où vous devriez quitter précipitamment ou resteriez pris à l'intérieur d'une digue circulaire.
- Faites une réserve d'aliments qui ne nécessitent pas de cuisson.
- Assurez-vous d'avoir les numéros de téléphone de la police, des pompiers, des ambulances et des services d'électricité.
- Sachez comment fermer votre appareil de chauffage, le gaz, l'électricité et autre au cas où vous devriez évacuer.
- Restez en lien avec vos voisins et votre collectivité. Soyez prêt à aider les gens vulnérables qui ne reçoivent peut-être pas de soins à domicile ou d'autres services.

Préparez un plan de santé

- Conservez sous la main une réserve de deux semaines de médicaments d'ordonnance pour vous et les membres de votre famille.
- Communiquez avec votre fournisseur de soins de santé pour obtenir des conseils si vous suivez un traitement spécial comme une dialyse ou un traitement contre le cancer.
- Pensez aux besoins médicaux de vos enfants, de vos parents ou des autres personnes à votre charge et notez tous les détails.
- Consultez vos dossiers d'immunisation pour connaître la date de votre dernier vaccin contre le tétanos.
- Si vous avez des problèmes médicaux, envisagez d'emménager chez des amis ou des membres de votre famille qui demeurent en dehors de la zone inondable.
- Les femmes enceintes devraient communiquer avec leur médecin ou leur sage-femme au sujet des soins prénatals qu'elles reçoivent.
- Si vous avez votre propre puits pour l'eau potable, consultez la feuille de renseignements [Systèmes de gestion autonomes d'eaux résiduaires](#) de la Province pour obtenir plus de détails.
- Reconnaissez les [signes d'anxiété et de stress liés à l'inondation](#) et sachez que l'on peut vous aider.

Pendant une inondation

- Fermez les appareils de chauffage du sous-sol ainsi que le robinet de gaz à l'extérieur de la maison.
- Éteignez l'électricité avant que l'inondation n'atteigne votre région, et ce, uniquement si le panneau électrique est complètement sec. **NE TENTEZ PAS** de couper l'électricité s'il y a présence d'eau.
- Versez 2,5 litres d'agent de blanchiment dans les eaux de crue du sous-sol tous les deux ou trois jours.
- Si vous croyez que votre eau potable est contaminée, faites-la bouillir ou utilisez des tablettes de purification d'eau **AVANT** de la boire. Obtenez plus d'information en consultant la feuille de renseignements [Systèmes de gestion autonomes d'eaux résiduaires](#) de la Province.
- Utilisez une radio à piles pour connaître les dernières consignes concernant l'inondation ou un appareil mobile pour consulter le site Web du gouvernement du Manitoba consacré aux inondations.
- **NE TRAVERSEZ JAMAIS** une zone inondée à pied ou en voiture. Le courant pourrait être fort et vous emporter.
- Suivez les consignes des autorités locales.

Évacuation

Si les responsables des opérations d'urgence vous demandent d'évacuer, n'oubliez pas d'emporter les articles suivants :

- [votre trousse d'urgence de 72 heures](#);
- les cartes d'identité des membres de la famille et les documents juridiques importants;
- coordonnées pour la famille et les amis
- les médicaments essentiels et des articles d'hygiène personnelle;
- préparation pour nourrissons et couches, si vous avez un bébé ou un tout-petit
- une lampe de poche;
- une radio à piles;
- des piles supplémentaires;

- des vêtements imperméables;
- des chaussures imperméables;
- des vêtements supplémentaires;
- des appareils mobiles et des chargeurs.

En route vers un lieu sûr

- Écoutez la radio pour connaître les dernières informations.
- Conservez tous les reçus des dépenses encourues pendant l'évacuation et les pièces justificatives, comme une attestation d'inondation, les factures d'hôtels et de restaurant pour les assurances ou une demande d'aide financière aux sinistrés.
- Ne conduisez jamais sur une route inondée.
- Si votre voiture tombe en panne dans un secteur où l'eau monte rapidement, sortez immédiatement du véhicule et rejoignez un terrain élevé.
- Ne nuisez pas au travail des responsables des opérations d'urgence et respectez les barrages routiers.
- Soyez toujours prudents. Des inondations soudaines peuvent se produire et vous ne savez pas ce qui se trouve sous l'eau.